

## CLASSES A PROJET ARTISTIQUE ET CULTUREL

Références : circulaire N° 2001-104 du 14 juin 2001 et note de service N° 2001-102 du 8 juin 2001, parues au BO N°24 du 14 juin 2001, la circulaire d'orientation N° 2003-173 du 22 septembre 2003 (BOEN N° 40 du 30 octobre 2003) et la circulaire N° 2005-014 du 03 janvier 2005 (BOEN N° 5 du 03 février 2005). La circulaire N° 2007-022 du 22 janvier 2007 (BOEN N°5 du 01 février 2007) précise les modalités d'intégration de l'éducation artistique et de l'action culturelle dans les projets d'écoles et d'établissements.

### Qu'est une classe à PAC ?

Inscrit dans l'horaire normal, le projet de **la classe à PAC** comporte un sujet ou une problématique qui constitue un fil conducteur autour duquel s'articulent plusieurs matières figurant au programme de la classe concernée. Les rencontres entre tous les élèves de la classe et des artistes, des professionnels de la culture ou des médiateurs culturels, associés dès l'origine au projet, constituent des temps forts (8 à 15 heures par an).

Le choix de la question traitée et des approches les plus adaptées aux niveaux concernés est essentiel pour faciliter la découverte par les élèves d'oeuvres ou de domaines auxquels ils ne sont pas confrontés habituellement.

En classe de 6<sup>ème</sup>, la classe à PAC vise également à favoriser la transition avec le 1<sup>er</sup> degré.

En lycée la classe à PAC correspond essentiellement au niveau seconde

### Le projet de la classe à PAC se définit en 7 points :

- \_ il est défini à partir d'une ressource culturelle de proximité,
- \_ il est abordé au travers de différentes disciplines et se traduit par une réalisation présentée à un public;
- \_ il s'adresse à **tous les élèves d'une classe ou d'un même niveau** ;
- \_ il se déroule principalement au sein de l'établissement ;
- \_ il s'inscrit dans les programmes et les horaires habituels ;
- \_ il s'étend sur plusieurs mois ;
- \_ il comporte l'intervention d'un ou de plusieurs artistes ou de professionnels de la culture durant 8 à 15 heures en vue de focaliser l'attention des élèves sur la singularité des oeuvres et des pratiques et de faciliter la construction de leur autonomie face à l'art et à la culture.

**En fonction des ressources culturelles disponibles, une liste de domaines artistiques et culturels prioritaires a été définie à l'échelle de l'Académie ainsi que pour chaque département :**

#### **DOMAINES PRIORITAIRES A L'ECHELLE DE L'ACADEMIE:**

**Patrimoine et Architecture** - notamment au travers de « l'adoption », par des classes, de bâtiments ou d'environnements urbains en cours de réaménagement – une priorité sera donnée au patrimoine architectural de proximité situé en zone rurale.

**Chant choral, cinéma-audiovisuel** - à partir des ressources que constituent les nouveaux équipements des Centres départementaux de documentation pédagogique et les opérations « écoles, collèges et lycées au cinéma »

**Écriture** - avec notamment le développement possible de classes à PAC en lien avec les Espaces culture multimédia (ECM) de bibliothèques urbaines et rurales, en

particulier l'écriture d'histoires à entrées multiples, en lien avec un écrivain, via Internet.

**Arts du goût** – avec notamment le développement possible de classes à PAC en lien avec le pôle de ressources Internet du CRDP et le service pédagogique des Arts du Goût de la DAAC ( Monsieur François Crépin : 03 26 43 58 49) .

#### **MARNE :**

**Le Patrimoine et l'Architecture** - notamment à Reims, en lien avec le dossier ouvert par le Ville de Reims et les musées rémois, autour de la reconstruction et de l'art déco.

**Le théâtre** – en lien avec le Centre Dramatique National La Comédie de Reims qui propose la conception conjointe de classes à PAC ou de PAG dont le temps fort sera constitué par des interventions théâtrales ou poétiques de petites formes dans les classes ainsi qu'avec les scènes nationales ou conventionnées (La Comète à Châlons, le Salmanazar à Epernay) et les compagnies installées en région.

**La danse contemporaine** - en lien avec le Manège, scène nationale de Reims (1) et les compagnies régionales.

**La danse néo-classique** - en lien avec le Grand Théâtre, opéra de Reims

**La littérature, la poésie contemporaine mises en scène** – en lien avec La Comédie de Reims, Centre Dramatique National et le Festival « Reims, A scènes ouvertes ».

**Les musiques actuelles** – en lien avec les scènes de musiques actuelles de Reims (La Cartonnerie) et Vitry le François

**L'art lyrique** - en lien avec le Grand Théâtre de Reims et la compagnie ARCAL en résidence

**La pratique chorale et instrumentale**, dans le cadre de la charte chorale départementale, notamment.

**Les arts plastiques** - en lien avec le Centre Culturel de Tinquieux, le FRAC, et le CDDP qui développe une artothèque.

**Les arts du cirque** - en lien avec le Centre National des Arts du Cirque, de Châlons-en-Champagne, Le Manège de Reims

**Cinéma audio-visuel**- en lien avec les ressources du CDDP de la Marne, le Centre Culturel Saint-Exupéry, les cinémas Opéra.

**Le multimédia et les arts numériques** - en lien avec le Centre Culturel Saint-Exupéry

**La culture scientifique et technique** – en lien avec le Planétarium de Reims, le Parc de la Montagne de Reims

#### **HAUTE-MARNE :**

**Musique et chant choral** : dans le cadre de la charte chorale départementale et de la convention culturelle départementale signée entre l'Académie, le conseil général et la DRAC

**Patrimoine et Architecture**, notamment patrimoine industriel

**Cirque, danse,**

**Théâtre** en lien avec le festival Mai scènes

**Les arts visuels** - avec « Les Silos » de Chaumont (exposition et atelier d'arts graphiques), avec le château de Joinville (expositions d'art contemporain) les musées et les bibliothèques qui accueillent des expositions d'art contemporain en zones rurales.

**La littérature et le conte** - en lien avec des auteurs

## **ARDENNES :**

**Les arts du goût**, en lien avec La semaine du goût qui peut constituer le temps fort d'un projet développé sur plusieurs semaines dans le cadre de différentes disciplines

### **Le chant choral**

**La littérature et la poésie** - avec le Centre International de Littérature de Jeunesse, notamment (1)

**Le théâtre et les arts de la marionnette** -avec l'Institut International de la Marionnette

**Les arts plastiques** en lien avec les expositions des espaces culturels d'établissements, les musées.

**La culture scientifique et technique** - associée à une dimension artistique

**Le cinéma, l'audiovisuel** en lien avec le CDDP, l'association La Pellicule Ensorcelée

## **AUBE :**

**Le patrimoine en zone rurale constitue une priorité départementale.** Une base de donnée spécifique à ce patrimoine est accessible sur <http://crdp.ac-reims.fr>. Une aide à la conception de projet est directement accessible auprès du chargé de projet patrimoine du C.D.D.P. de l'Aube.

**L'Architecture et le patrimoine** – en développant des jumelages de classes avec des édifices historiques ou non, en cours de restauration, à Troyes, notamment.

**Le théâtre, la littérature et la poésie -écriture-** à partir du Salon de la littérature de jeunesse.

**Le chant choral, le théâtre**, en lien avec le théâtre de la Madeleine, scène conventionnée

**Les arts plastiques** - avec le Musée d'art moderne, le Centre d'art contemporain Passages, le Centre d'art contemporain de Marnay et les expositions des espaces culturels des collèges et des lycées.

**La culture scientifique, technique et artistique** - dans le cadre du Parc naturel de la forêt d'Orient

**Cinéma audio-visuel-** en lien avec les ressources du CDDP de l'Aube.

*(1) La liste des partenaires indiqués n'est pas limitative..*

**L'Académie de Reims et le centre régional de documentation pédagogique ont constitué une base de données des ressources culturelles pour chaque département que vous pouvez consulter sur le site <http://crdp@ac.reims.fr>**

**Régulièrement actualisée, elle recense précisément des lieux, des oeuvres, des organismes et des personnes accessibles aux enseignants dans les 12 domaines artistiques et culturels concernés**